



BAREME HONORAIRES DE NEGOCIATION

Applicable au 1^{er} novembre 2016 sur les nouveaux mandats

- Forfait minimum 7 000 € .T.T.C.
- De 117 000 € à 200 000 € 6 % du prix de vente
- Supérieurs à 200 000 € 5 % du prix de vente

Ces honoraires sont à la charge du vendeur, et sont inclus dans le prix de vente affiché. Toutefois, après négociation, ces honoraires pourront être imputés à l'acquéreur à sa demande.

- Pour toute transaction inférieure à 15 000 €, le forfait est de 1500 €
- Pour les transactions avec des promoteurs, les honoraires appliqués s'entendent Hors Taxes.
- Les honoraires seront majorés de 1,5% T.T.C. pour tout bien situé en région Parisienne.

BAREME HONORAIRES DE GESTION / LOCATION

En conformité avec la loi ALUR

- Les honoraires de location d'un bail d'habitation (visites, constitution du dossier, rédaction du bail), sont facturés en fonction de la surface habitable, soit 10 € T.T.C. le m². Ces honoraires sont dus par le locataire et le propriétaire bailleur.
- Les honoraires de location d'un bail commercial sont de 30% H.T. du montant des loyers annuels hors charges à devoir par l'acquéreur.
- Les honoraires de rédaction d'un bail d'habitation sont facturés en fonction de la surface habitable, soit 7 € T.T.C. le m².
- Les honoraires de rédaction d'un bail commercial sont facturés 1000 € H.T.
- Les états des lieux sont facturés en fonction de la surface habitable, soit 3 € T.T.C. le m².
- Les honoraires de gestion sont de 7 % H.T (8.40% T.T.C) des montants encaissés, sans aucune facturation supplémentaire .

L.S.I Centre de Toulouse • 125 rue Louis Plana • 31500 Toulouse

Tél : 05 34 25 55 35 • Fax : 05 34 25 10 35

Mail : contact@leserviceimmo.com

R.C.S. TOULOUSE : 432 765 014